

## **Construction d'un préau et réaménagement des sanitaires au groupe scolaire Guy Gérard : approbation du projet, du plan de financement et de la demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.)**

### **Le rapporteur,**

➤ rappelle au conseil municipal le projet de construction d'un préau et de réaménagement des sanitaires au groupe scolaire élémentaire Guy Gérard.

Le projet consiste à construire un préau dans le prolongement de l'auvent existant et à réaménager les sanitaires afin d'en augmenter le nombre aujourd'hui insuffisant au regard des effectifs de l'école.

➤ informe le Conseil municipal qu'une somme de 193 500,00 € TTC, soit 161 789,30 € HT, est inscrite au budget 2011 pour cette opération ;

➤ informe que ces travaux peuvent être subventionnés dans le cadre de la DETR à hauteur de 25 % des dépenses hors taxes.

Il est proposé que cette opération puisse être financée de la manière suivante :

- Subvention au titre de la DETR :	40 447,33 € HT
- Subvention de l'Etat :	10 000,00 € HT
- Part communale :	111 341,97 € HT
Soit :	161 789,30 € HT

Le financement de la TVA étant assuré par autofinancement.

### **le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

#### **ADOpte :**

les modalités de financement définies ci-dessus ;

#### **SOLLICITE :**

la subvention, correspondant à 25 % du coût prévisionnel des travaux hors taxes, au titre de la DETR, soit 40 447,33 € HT ;

#### **AUTORISE :**

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

#### **VOTE : à l'unanimité**